

Habilitation électrique BR

Champ d'application photovoltaïque (BR-PV)

Chargé d'intervention générale photovoltaïque

Durée : 1 jour (7 heures)

Contexte réglementaire :

Art. R4544-10 du Code du Travail (extrait) : "Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées".

Public concerné :

- Personnel électricien réalisant des interventions générales sur des installations photovoltaïques (montage-démontage de connecteurs, manipulation, connexion et sectionnement de conducteurs, essais, vérifications et mesurage, encadrement d'un exécutant BP).

Effectif :

- 10 participants maximum.

Prérequis :

- Parler, lire et écrire le français
- Avoir des connaissances en électricité au niveau de l'habilitation BR (lecture d'un schéma électrique, grandeurs électriques et leur interprétation, protection du matériel et des installations...).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur expérimenté dans le domaine électrique et la formation pour adultes
- Formation présentielle alternant apports théoriques et exercices pratiques sur matériel pédagogique
- Salle de formation équipée (vidéo projecteur, paperboard)
- Support de formation remis au stagiaire.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Présentation des règles de sécurité par le formateur
- Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur
- Mesure de la satisfaction des stagiaires à l'issue de l'action
- Remise d'une attestation de formation
- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C18-510 est réalisée en fin de formation. Elle est sanctionnée par la délivrance d'un avis préparatoire à l'habilitation visé par le formateur.

Objectifs :

- Connaître le principe d'évaluation des risques
- Les prescriptions de sécurité dans le cadre de pose de modules photovoltaïques
- Mener les opérations d'ordre électriques en toute sécurité
- Gérer l'organisation et l'encadrement la réglementation applicable.
- Disposer des connaissances et compétences requises permettant la délivrance par l'employeur d'un titre d'habilitation.

Contenu pédagogique :

■ Partie théorique

- Historique
- La cellule photovoltaïque
- Les générateurs
- Types d'installations :
 - ✓ Installations domestiques
 - ✓ Installations industrielles
- Composants
- Risques liés au photovoltaïque
- Les habilitations et leurs limites
- Procédures de sécurité
- Exploitation.

■ Partie pratique

- Mise en application des connaissances lors de jeu de rôle
- Pratiques professionnelles réalisées sur une maquette d'installation photovoltaïque.
- Savoir réaliser une intervention sur des installations photovoltaïques :
 - ✓ Connaître le principe d'évaluation des risques
 - ✓ Connaître les prescriptions de sécurité dans le cadre de la pose de modules photovoltaïques
 - ✓ Mener les opérations d'ordre électriques en toute sécurité
 - ✓ Gérer l'organisation et l'encadrement.

NB : Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.

